

aimez, vous savez bien que vous les aimerez mieux, d'un amour plus simple, plus pur surtout, car vos âmes se seront unies par leur côté le plus élevé et le plus divin, celui qui regarde le ciel. En vous voyant dire l'humble prière du Rosaire, en la disant avec vous, vos enfants auront plus de respect, plus de tendresse pour vous : votre prière et votre humilité leur seront un gage de votre douceur et de votre bonté. Et puis, au foyer de la famille si vos cœurs sont désunis, les roses du Rosaire effeuillées sous vos doigts pénétreront de leur parfum discret vos âmes malades : ce parfum peu à peu vous rendra la douceur, la patience, l'amour.

Et si l'on vous dit que le Rosaire n'est qu'une prière *de pauvres, d'humbles et d'enfants*—gardez votre Rosaire—et plaiguez ceux qui ne sont ni pauvres, ni humbles, ni enfants *parce qu'ils n'entreront pas au royaume de Dieu.*

Mais, là n'est pas toute la grandeur, toute l'efficacité du Rosaire. Autrefois, quand l'étendard de la guerre sainte se déployait, c'était, pour l'armée toute entière, en même temps qu'un présage de victoire, un signe de pardon. Avant la croisade, les pontifes étendaient les bras sur les guerriers du Christ, et leur donnaient remise et absolution de leur fautes.

Aujourd'hui, en ce premier jour d'octobre, l'étendard de Marie, l'étendard du Rosaire se déploie : présage de victoire, oui, aujourd'hui comme au siècle des Albigeois, comme au siècle de Pie V—mais aussi signe de pardon. Dans ce temps de la croisade du Rosaire qui embrasse tout le mois d'octobre, les souverains pontifes, et en particulier Léon XIII, accordent aux fidèles des indulgences plus nombreuses qu'en aucun autre temps. Nous allons faire connaître avec le plus de clarté et d'ordre que nous le pourrons l'ensemble de ces faveurs spirituelles. Que si quelques chrétiens—*trop intelligents*, sans doute—sourient de notre souci et refusent de prendre au sérieux la pratique des indulgences, nous leur demanderons de quel droit ils refusent à Dieu la miséricorde qui remet les dettes, puisqu'ils lui accordent celle qui pardonne les offenses.

INDULGENCE DE LA FÊTE DU ROSAIRE.

Cette indulgence qui constitue à proprement parler le *pardon du Rosaire*, a été accordée par le pape St-Pie V,